



Organisation
internationale
du Travail

► Il est temps d'agir pour l'ODD 8

Intégrer
le travail décent,
la croissance soutenue
et l'intégrité environnementale



RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Le présent rapport livre une analyse détaillée de l'objectif de développement durable 8 (ODD 8), l'un des 17 objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté par les Nations Unies, qui exhorte la communauté internationale à «[p]romouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous». Le rapport vise à améliorer la compréhension empirique, conceptuelle et stratégique de l'ODD 8 par les moyens suivants: a) recenser les progrès concrets accomplis vers la réalisation des 12 cibles de l'ODD 8 et comparer les résultats entre groupes de pays établis selon le revenu; b) dresser une cartographie conceptuelle des interactions dynamiques entre les cibles de l'ODD 8 et des cibles particulières d'autres ODD et, sur cette base, étudier les principales évolutions observées dans les différentes régions du monde; et c) décrire une spirale positive d'interventions stratégiques et d'appui institutionnel qui permettent aux pays de réaliser l'ODD 8 d'ici à 2030.

Les cibles de l'ODD 8 présentent des liens étroits avec les objectifs de l'Organisation internationale du Travail (OIT). En effet, les formules «plein emploi productif» et «travail décent pour tous» employées dans l'ODD 8 sont empruntées à l'Agenda du travail décent de l'OIT (1999), tandis que la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail (adoptée par la Conférence internationale du Travail en juin 2019) appelle à «promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable», conformément à l'intitulé de l'ODD 8, dans sa stratégie visant à développer une approche de l'avenir du travail basée sur l'humain. En mettant l'accent sur les besoins de la société et de l'environnement, cette stratégie ouvre une voie porteuse de transformation vers la croissance économique et le développement.

Quels progrès ont été accomplis dans la réalisation de l'ODD 8?

Malgré certaines réussites isolées, les progrès enregistrés dans la réalisation de l'ODD 8 marquent actuellement le pas dans de nombreuses régions du monde. Il est urgent d'accélérer les efforts afin d'induire les grandes transformations nécessaires à la réalisation de cet objectif, dans ces trois dimensions, pour parvenir à une croissance soutenue, partagée et durable.

Les résultats enregistrés par les pays dans l'instauration d'une croissance économique soutenue sont très inégaux. Depuis 2000, la croissance du produit intérieur brut (PIB) et de la productivité du travail est plus élevée dans les pays à revenu

intermédiaire des tranches inférieure et supérieure que dans les pays à revenu faible et élevé. En outre, les pays les moins avancés ne parviennent pas à atteindre la cible de l'ODD 8 qui consiste à maintenir un taux de croissance annuelle du PIB de 7 pour cent. Les progrès visant à réduire l'informalité sont insuffisants, et l'emploi informel demeure une réalité pour environ 61 pour cent des travailleurs dans le monde. Si les taux d'informalité varient sensiblement selon le niveau de revenu, les disparités sont particulièrement marquées entre les pays des groupes de revenu intermédiaire des tranches inférieure et supérieure. L'accès aux services financiers est également fortement contrasté entre les pays, mais présente lui aussi une corrélation positive avec le niveau de revenu. D'une manière générale, les tendances observées confirment que l'accession à des niveaux de revenus plus élevés contribue à l'amélioration des résultats obtenus au titre des autres indicateurs relatifs à l'ODD 8. Toutefois, les écarts constatés dans les progrès accomplis vers la réalisation de cet objectif au sein des groupes de pays selon le revenu semblent indiquer que la nature de la croissance joue elle aussi un rôle important.

La croissance partagée et le travail décent pour toutes les femmes et tous les hommes constituent la dimension sociale de l'ODD 8. Les progrès accomplis à cet égard sont mesurés en termes d'égalité, d'équité et de justice au sein des sociétés. Les données montrent que la plupart des pays ont encore un long chemin à parcourir. Le chômage reste trop élevé dans de nombreux pays, et les écarts salariaux entre les hommes et les femmes et les déficits de travail décent subsistent dans le monde entier. À l'instar des femmes, les jeunes et les personnes handicapées sont fortement désavantagés. Même dans les pays où le risque de chômage est faible, ces groupes de population ont de sérieuses difficultés à trouver un emploi et à bénéficier d'un accès égal au travail décent et d'une rémunération égale pour un travail de valeur égale.

Les jeunes souffrent en effet de graves déficits de travail décent dans tous les pays. La part des jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation (NEET) est similaire dans les pays à revenu faible et intermédiaire. En outre, le taux de NEET est sensiblement supérieur chez les femmes: dans les pays à revenu intermédiaire inférieur, par exemple, les femmes ont trois fois plus de chances d'être non scolarisées et sans emploi ni formation que les hommes. Globalement, la proportion de NEET parmi les jeunes n'a guère baissé dans le monde depuis 2005.

Les droits des travailleurs sont des droits humains, et le respect des droits des travailleurs et des normes du travail est le fondement du travail décent et de la justice sociale. Les données disponibles pour mesurer les progrès accomplis dans cette dimension de l'ODD 8 montrent que la prévalence du travail des enfants a diminué à l'échelle mondiale mais que, en l'absence de mesures radicales, ce phénomène ne sera pas éradiqué d'ici à 2025, l'échéance fixée au titre de la cible pertinente de l'ODD 8.

Enfin, l'ODD 8 tient compte de la dimension environnementale en soulignant l'importance d'une transition vers des comportements responsables en matière de consommation. Malgré l'adoption du Programme 2030 par tous les pays en 2015, les données disponibles semblent indiquer une tendance à la hausse soutenue et alarmante de la consommation matérielle mondiale par habitant, alimentée notamment par l'Asie et l'Amérique latine. Globalement, l'Afrique affiche la consommation matérielle la moins élevée, essentiellement en raison de niveaux de production, de revenu et de demande faibles.

Des interactions dynamiques

Le manque de progrès dans les trois dimensions de l'ODD 8 évoquées ci-dessus plaide en faveur d'une approche radicalement nouvelle à la fois dans l'analyse des progrès et dans la conception de politiques et d'institutions efficaces. S'appuyant sur les contributions et les preuves fournies par les sciences sociales, le rapport étudie les interactions dynamiques entre les cibles de l'ODD 8 et celles d'autres ODD afin de recenser les synergies et les corrélations négatives. Comme le montre clairement ce cadre novateur, l'ODD 8 figure au cœur du Programme 2030: il recoupe les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable et présente donc un lien inextricable avec de nombreux autres objectifs. Dès lors, l'absence de progrès dans la réalisation de l'ODD 8 entraverait celle d'autres objectifs, y compris l'éradication de la pauvreté (ODD 1), la réduction des inégalités (ODD 10), la promotion de la paix, de la justice et d'institutions efficaces (ODD 16), la bonne santé et le bien-être (ODD 3), et l'égalité des sexes (ODD 5). Réciproquement, il sera indispensable de progresser vers les autres ODD pour avancer sur la voie de l'ODD 8.

Une croissance économique soutenue s'obtient par l'instauration d'un cercle vertueux de transformations de l'économie et de la société qui induisent selon des voies multiples un processus dynamique vers la réalisation de l'ODD 8. L'expérience montre que la croissance ne peut être soutenue si elle repose essentiellement sur une demande cyclique, l'exportation de ressources naturelles ou une simple accumulation de facteurs. Elle nécessite une transformation structurelle, la diversification et l'innovation, afin de stimuler la croissance à long terme de la productivité, des revenus et des possibilités de travail décent. La transformation structurelle résulte elle-même de l'enrichissement et du renforcement du savoir détenu par une société, y compris les mentalités communes, les connaissances techniques et les compétences. Le cercle vertueux centré sur l'ODD 8 appelle donc à progresser vers la réalisation de cibles multiples et complémentaires associées à différents ODD, à savoir: a) l'ODD 9 (qualité et infrastructure résiliente; industrialisation) et l'ODD 7 (accès à une énergie fiable et propre) pour accélérer la transformation structurelle, et b) l'ODD 1 (protection sociale), ODD 4 (éducation), l'ODD 5 (autonomisation des femmes et des filles) et l'ODD 16 (institutions de qualité) pour stimuler le renforcement du savoir des sociétés par l'apprentissage et l'expérience.

Une croissance économique partagée ne sera atteinte que si des progrès sont accomplis vers les cibles complémentaires de l'ODD 8 qui visent le plein emploi productif, le travail décent, le respect des droits du travail et la protection sociale. Le travail décent est à la fois une fin essentielle et un élément moteur du programme centré sur l'humain en faveur d'une croissance partagée, qui vise à ce que chaque membre de la société puisse participer à la création de valeur économique et bénéficier des fruits de la croissance. Il est donc essentiel de progresser dans la réalisation de l'ODD 10 (réduction des inégalités) pour que les gains de productivité se traduisent par une hausse des revenus et des salaires pour tous. De même, en renforçant les possibilités de formation en cours d'emploi et en autonomisant les femmes et les filles, la croissance partagée conjuguée au travail décent accroît la diversité et la sophistication du savoir détenu par les pays et, partant, de leur économie.

Une croissance économique durable dépend de l'intégration réussie et équilibrée des cibles économiques, sociales et environnementales. Des données empiriques

mettent en lumière la nécessité persistante d'opérer des compromis entre les cibles économiques et environnementales. Les pays devraient continuer à œuvrer en faveur de la croissance économique, mais veiller à la dissocier de la dégradation de l'environnement grâce à l'adoption d'innovations technologiques et à la modification des comportements en matière de consommation. Le présent rapport, qui fait écho aux préoccupations croissantes de la communauté internationale face à la dégradation de l'environnement, met toutefois en question l'approche fondée sur la croissance pour les pays riches, dans la mesure où l'écosystème mondial risque la déstabilisation d'ici à dix ans, laquelle aurait des conséquences graves et sans précédent pour la société humaine, y compris le travail, l'emploi et le travail décent. Il est urgent de parvenir à un équilibre entre les dimensions économique, sociale et environnementale et, pour ce faire, d'opérer de nouveaux choix stratégiques aux niveaux national et mondial. Guidées par le principe de la justice sociale, ces nouvelles stratégies devraient tendre à une progression équilibrée vers les différentes cibles relatives à la croissance soutenue, à l'inclusion sociale, au travail décent et à l'intégrité environnementale.

Le présent rapport propose une nouvelle cartographie des interactions dynamiques afin d'évaluer de manière globale les progrès accomplis dans la réalisation de l'ODD 8. Pour chacune des trois dimensions de l'ODD 8, les cibles pertinentes sont regroupées, et les résultats enregistrés dans les 11 sous-régions du monde sont présentés sous forme de diagrammes en rosace. Ce type de graphique permet de visualiser instantanément les équilibres ou déséquilibres dans les progrès accomplis en matière économique, sociale et environnementale. Certains écarts entre les sous-régions s'expliquent par les disparités de revenus entre ces dernières; d'autres sont liés à des caractéristiques régionales telles que la dotation en ressources naturelles, le cadre institutionnel et les capacités sociales.

Un programme stratégique intégré en faveur de l'ODD 8

Les progrès enregistrés dans la réalisation de nombreuses cibles de l'ODD 8 sont lents et limités. Que faire pour remédier à la situation? Le rapport propose un certain nombre d'interventions stratégiques essentielles qui peuvent contribuer à accélérer les progrès dans la réalisation de l'ODD 8. Il passe en revue de nombreux domaines stratégiques qui se recoupent, représentés sous la forme d'une spirale stratégique ascendante, afin d'illustrer l'approche intégrée et cohérente nécessaire pour créer les conditions favorables à un processus cumulatif et circulaire en vue de la réalisation de l'ODD 8.

La spirale stratégique ascendante proposée pour atteindre les objectifs de l'Agenda du travail décent offre une méthode éprouvée pour promouvoir la réalisation de l'ODD 8. L'approche intégrée comprend trois éléments distincts: a) les politiques nationales de l'emploi; b) les normes du travail et les institutions du marché du travail; et c) le dialogue social, les partenariats, le renforcement des capacités au niveau national et des mécanismes de suivi robustes.

Les politiques et institutions examinées au titre de la spirale stratégique se rapportent essentiellement aux cibles de l'ODD 8; toutefois, elles présentent également des liens avec les politiques salariales et la protection sociale, qui relèvent respectivement des ODD 10 et 1. La spirale stratégique comprend également des

politiques macroéconomiques et sectorielles en faveur de l'emploi, ainsi que des mesures visant à renforcer les salaires, les compétences, la technologie et l'innovation, afin de permettre aux pays de progresser vers le plein emploi productif et le travail décent, d'accroître la productivité (cibles 8.2 et 8.9), l'emploi (cibles 8.5 et 8.6), le revenu du travail (cible 10.4) et la croissance économique (cibles 8.1) tout en réduisant l'informalité (cible 8.3). Conjugée aux mécanismes institutionnels qui, conformément aux normes internationales du travail, garantissent la sécurité et la santé au travail et le respect des droits des travailleurs (cibles 8.7 et 8.8), assurent la protection sociale pour tous (cible 1.3) et favorisent l'égalité entre les hommes et les femmes (8.5), la spirale stratégique est pleinement alignée sur l'Agenda du travail décent. En ce qui concerne le dialogue social, des organisations d'employeurs et de travailleurs indépendantes et fortes renforcent l'adhésion démocratique, l'inclusivité et la responsabilisation, autant d'éléments nécessaires à la mise en œuvre du Programme 2030.

Plusieurs exemples tirés des pratiques nationales démontrent que des politiques conçues et mises en œuvre de manière appropriée permettent d'accomplir des progrès importants au regard de l'ODD 8. Dans de nombreux cas, le dosage des politiques qui sied le mieux au contexte national est déjà clairement défini. Ce sont les capacités institutionnelles et financières et/ou la volonté politique d'agir qui font souvent défaut. L'ampleur des efforts et des moyens nécessaires varie également selon les pays. Cette situation est due en partie aux différences entre les niveaux de développement. Elle résulte également des vastes inégalités qui existent entre les sous-régions et à l'intérieur de celles-ci, et qui sont exacerbées par le modèle de croissance économique actuel. La coopération internationale et des partenariats solides sont essentiels pour remédier à cette situation.

Conclusion

En conclusion, le présent rapport fait valoir qu'il est essentiel d'accélérer les progrès vers la réalisation de l'ODD 8. À cette fin, un programme stratégique complet et intégré qui tienne compte des interactions dynamiques entre l'ODD 8 et les autres objectifs de développement durable est nécessaire. L'Agenda du travail décent de l'OIT et son approche intégrée à l'égard des politiques de l'emploi, des normes du travail, des institutions du travail et du dialogue social sont des éléments clés de référence. La communauté internationale doit emprunter une voie équilibrée et porteuse de changements vers le travail décent, la croissance durable et l'intégrité environnementale.

Il est de la plus haute urgence de renforcer l'engagement en faveur du système multilatéral pour donner corps à la vision d'une «croissance économique soutenue, partagée et durable». Les actions menées aux niveaux national et international doivent être redynamisées afin de concevoir, financer et mettre en œuvre des politiques novatrices à l'appui des progrès vers la réalisation de l'ODD 8.